



web

COMPTE RENDU CTE DU 24 MAI 2018

1. Accompagnement de la RAAC (Réhabilitation Améliorée Après Chirurgie) - pour information

La réhabilitation améliorée après chirurgie (RAAC) est une prise en charge novatrice importée du Danemark et basée sur **l'implication totale du patient dans sa prise en charge** qui favorise son rétablissement précoce.

Le développement de ce nouveau concept de soins nécessitera une organisation rigoureuse afin d'anticiper et coordonner les différentes équipes pluriprofessionnelles. L'analyse de la charge de travail déterminera si des effectifs supplémentaires devront être déployés, en particulier en termes de compétences infirmières (IDE de coordination) et de kinésithérapeutes. Nous serons informés régulièrement du déploiement de ce dispositif.

2. Prise de participation dans la société MedXcell Science - Pour consultation

Depuis plusieurs années, le CHU accompagne deux équipes de chercheurs dont les travaux de recherche portent sur le développement de traitements innovants de l'arthrose grâce aux cellules souches.

Le CHU a souhaité poursuivre et soutenir ce projet y compris dans la production des médicaments en prenant des parts dans la société privée qui commercialisera ces traitements.

Le CHU mettra à disposition des locaux, des moyens humains et matériels ainsi que des bases de données...

Vote : CGT : abstention; pour : FO ; CFDT ; UNSA ; CNI.

3. Bilan de l'activité des greffes et PMOT (prélèvement multi-organes et de tissus) - pour information

Ce bilan demandé par la CGT nous est enfin présenté. Il fait suite aux échanges avec les différents personnels (blocs + coordination PMOT).

Si 50 à 70 donneurs potentiels sont recensés chaque année sur le CHU, seuls une quarantaine (en moyenne) font l'objet d'un prélèvement multi-organes sur les sites de GDC et Lapeyronie. Il faut souligner la pénibilité liée à cette activité empreinte d'une forte charge émotionnelle et dont la prise en charge peut s'avérer très chronophage (3h30 à 15h, soit plus de 8h en moyenne).

992 greffes (rein, foie, cœur, pancréas) ont été réalisées sur les blocs de Lapeyronie, St Eloi et ADV entre 2014 et 2017.

Rien que pour le bloc de St Eloi, ce ne sont pas moins de 1636h d'astreinte qui ont été réalisées par les équipes AS, IBO et IADE pour 2017.

La Direction nous indique qu'elle souhaite voir diminuer les temps de prélèvements au bloc et nous informe de la mise en place de formation spécifique pour les IBO.

4. Création du GCSMS « Un chez soi d'abord » - pour consultation

Ce dispositif « a pour objet exclusif de permettre à des personnes majeures, durablement sans-abri et atteintes d'une ou de pathologies mentales sévères :

- D'accéder sans délai, suite à leur intégration dans le dispositif, à un logement en location ou en sous-location et de s'y maintenir,
- De développer leur accès aux droits et à des soins efficaces, leur autonomie et leur intégration sociale. »

Les personnes accueillies bénéficient d'un accompagnement médico-social adapté à domicile, qui est réévalué au moins une fois par an.

Vote : unanimité

Organisation de la période estivale - pour information

5. Prévisionnel des fermetures de lits

6. Prévisionnel des mesures de renfort

Plus de 190 lits seront fermés durant la période estivale « élargie » 2018.

Suite à nos demandes, pour la seconde année consécutive, nous observons de la part de la Direction la volonté d'anticiper au mieux les mesures de renfort, y compris en terme de mensualités débloquées.

Ainsi, la Direction a prévu des mesures exceptionnelles dans tous les secteurs d'activité du CHU dont :

- filière soins : recrutement d'une trentaine d'agents (IDE, AS) ; pool de remplacement ;
- personnels administratifs dans les secrétariats médicaux ;
- personnels médico-techniques ;
- filière ouvrière.

Cependant, la route est encore longue pour « gagner » la concordance des temps médicaux et paramédicaux. En effet, la déclaration des absences des praticiens permettrait d'optimiser les fermetures de lits et gagner des journées supplémentaires de congés pour les personnels sur la période estivale.

Ce dossier nous a amenés à rappeler à la Direction la réglementation des congés d'été, le CHU étant hors des clous (**Décret n°2002-8 du 4 janvier 2002 relatif aux congés annuels des agents de la fonction publique hospitalière**). Nous avons déjà abordé ce sujet lors de la présentation de la nouvelle charte GTT en janvier 2018 et en mai dernier lors d'une entrevue avec le Directeur Général. Une question a été posée en ce sens pour l'ordre du jour du CTE de juin. La Direction nous répond que la discussion est ouverte, une analyse des organisations de travail étant en cours. Elle justifie aussi son positionnement en décrivant une pratique identique (rosace) dans certains établissements de la Fonction Publique Hospitalière ce qui bien évidemment ne nous satisfait pas.

Ce n'est pas parce que certains grillent les feux rouges que tout le monde doit enfreindre la loi...

Dans l'attente d'une application de la réglementation, nous souhaitons que la pratique consistant à attribuer quelques jours de congés en juillet-août aux agents bénéficiant d'une mauvaise période soit reconduite.

Direction des ressources Humaines et de la Formation – pour information

7. Présentation du secteur relations sociales, Accompagnement professionnel et projets RH

Le service des relations sociales de la DRH est constitué de 4 secteurs distincts :

- Pôle d'accompagnement professionnel.
- Prévention des risques professionnels et QVT (qualité de vie au travail).
- Relations sociales
- Projet social

8. Projet TEMPO : actualités

A ce jour, 3000 agents ont intégré CHRONOS soit 4 pôles et la majorité des directions.

Conformément à l'engagement présenté dans le cadre du déploiement du logiciel, un temps d'évaluation à mi-parcours amène la Direction à travailler certains sujets avant la poursuite du déploiement.

La Direction a observé des difficultés liées aux cycles de travail ne correspondant pas aux plannings utilisés dans les secteurs (variabilité horaire). Si le pointage assurait un peu de traçabilité dans GESTOR, ce n'est plus le cas dans CHRONOS.

Il n'y aura pas de déploiement sur le mois de juin. Il reprendra en septembre avec une finalisation pour décembre, soit 6000 agents qui seront impactés d'ici la fin de l'année.

Un travail sur les cycles est indispensable pour assurer une cohérence avec les plannings. Nous observons que les cadres de secteurs sont en première ligne pour effectuer certaines tâches liées à ce nouveau logiciel dont certaines peuvent s'avérer chronophages.

Si la Direction a fait preuve de précipitation pour amorcer cet énorme chantier, nous en observons aujourd'hui les limites...

9. Campagne de notation et évaluation dématérialisée

Un bilan des années précédentes nous est présenté ce jour. Nous rappelons que les évaluations doivent être réalisées sur la base de **fiches de postes actualisées**. Nous souhaiterions une plus grande cohérence entre les appréciations et la notation des agents. Nous observons régulièrement ce décalage lors des CAP de révisions de notes ou d'appréciations.

Enfin, nous souhaitons que la dénomination de cette campagne soit modifiée afin de rester dans la philosophie d'un entretien professionnel et non d'une évaluation d'objectifs...